



# La validation des acquis de l'expérience en Provence – Alpes – Côte d'Azur

## CERTIFICATEUR



Avignon Université

## DIPLÔMES / TITRES ACCESSIBLES

- BUT, Licence, Licence professionnelle, Master et Doctorat.
- Diplôme universitaire inscrit au RNCP

## LES ÉTAPES DU PARCOURS EN VAE

### 2 LA RECEVABILITÉ

La demande de recevabilité s'effectue de mars à mai de l'année en cours, à partir du lien suivant : <https://univ-avignon.fr/formations/formation-tout-au-long-de-la-vie/la-validation-des-acquis/>

La demande accompagnée des pièces justificatives est à envoyer par courriel à l'adresse suivante : [sec-vae@univ-avignon.fr](mailto:sec-vae@univ-avignon.fr)

Un avis de faisabilité est rendu et notifié par écrit, dans un délai de deux mois à compter de la date de réception de votre demande. Un devis accompagnera cet avis.

### 3 L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement VAE vise à apporter au candidat une aide méthodologique de manière à favoriser l'expression de son parcours et la mise en correspondance entre son expérience professionnelle et les attendus du diplôme.

La prestation d'accompagnement de 12 heures comprend une séquence collective enrichie par un suivi personnalisé. Ce suivi comprend un oral de préparation au jury.

### 4 LE JURY DE VALIDATION

Le jury VAE se déroule en présentiel, en juin et en juillet et exceptionnellement en septembre.

Le jury consiste en un oral d'une heure. Il débute par une présentation de 15 minutes du parcours et des motivations du candidat VAE puis il est suivi d'un échange avec le jury.

## LE CONSEIL POST JURY

Dans le cas d'une VAE partielle ou d'un refus de validation, la cellule VAE proposera au candidat un entretien.

contact



### Avignon Université

Service de Formation Tout au Long de la Vie – cellule VAE

1 avenue de Saint Jean  
84 000 AVIGNON

04.32.74.32.23

[sec-vae@univ-avignon.fr](mailto:sec-vae@univ-avignon.fr)

En savoir plus